

Le Syndicat Intercommunal « De Réidener Kanton » se propose d'engager pour le compte du Groupe d'Action Locale LEADER Wëlle Westen

1 CHARGÉ(E) DE MISSION POUR LE DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS (M/F/D)

CDI sous le statut salarié(e) A2 par analogie aux employés communaux (20 hrs/sem.)

QUALIFICATION MINIMALE

Diplôme de niveau Bachelor ou équivalent (BAC+3) dans un domaine pertinent. Le diplôme doit être délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État et inscrit au registre des titres de formation, section de l'enseignement supérieur.

VOS MISSIONS ET ACTIVITÉS

- Promotion et présentation des mesures du développement villageois aux communes rurales, associations et autres acteurs locaux ;
- Assistance à la préparation des dossiers de projets ;
- Réseautage et étroite collaboration avec les responsables de l'initiative LEADER ;
- Organisation et modération de réunions et groupes de travail ;
- Inciter à des projets et assistance à l'élaboration de projets à participation citoyenne.

L'aide-mémoire reprenant les conditions spécifiques à remplir et les pièces à joindre à la demande est disponible sur les liens suivants : aw.leader.lu et www.kanton-reiden.lu



Adressez votre candidature avant le 4 mars 2024 au bureau du **Syndicat Intercommunal « De Réidener Kanton »**
11, Grand-Rue - L-8510 Redange

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

Pour le bureau du S.I. De Réidener Kanton
Thierry LAGODA, Président
Paul ENGEL et Marc GERGEN, Vice-Présidents



**KANTON
REIDEN**

